

N° 1028
OCTOBRE
2021



Le PG CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



© J. ROBERT

Malgré les difficultés liées aux travaux sous l'Arc de Triomphe, Hubert Chazeau notre Président a pu déposer une gerbe en compagnie de Serge Auffredou Secrétaire général, de Pierre Destarac et Georges Merle tous deux Vice-présidents.



Congrès national

Notre Fédération
tiendra son 60^{ème} congrès national
à Paris Bercy
dans les salons de l'Aveyron
du mercredi 24 au
jeudi 25 novembre 2021.

Communiqué

LE PARDON DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Après avoir qualifié la colonisation française et la guerre d'Algérie de crime contre l'Humanité, notre Président vient de demander pardon aux Harkis, nos frères d'armes. Le monde combattant ne peut que s'en réjouir ayant participé lui-même à leur retour.

Quelle réparation par la France de l'abandon de ces supplétifs de l'armée française qui ont lutté jusqu'en 1962 contre le front de libération national (FLN) ?

Attendons le texte de cette loi de reconnaissance et aussi les conclusions sur le rapport STORA. Restons vigilants.

Nous célébrerons l'an prochain le 60^{ème} anniversaire des accords d'Evian et la fin de la guerre d'Algérie.

Hubert Chazeau
Président

SOMMAIRE

OCTOBRE
2021

- UNE - Cérémonie du 3 septembre
- 2 - Communiqués
- 3 - Editorial de Paulette Chovelon / Le carnet
- 4 - Enquête sur la ½ part fiscale
- 5 - Le 3 septembre
- 6 - 7 - Pages départementales
- 8 - 9 - Les OPEX en Afghanistan
- 10 - 11 - Napoléon et les Invalides
- 12 - Message pour le 11 novembre
- 13 - Page publicitaire
- 14 - L'armée des Champions
- 15 - Note de lecture / Mots croisés
- 16 - Page publicitaire



PLAQUES FUNÉRAIRES
en pierres naturelles 300x200mm

Texte et décorations au choix, étude et devis gratuit



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER

8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS

Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

EDITORIAL

par Paulette Chovelon

*Le « Journal » :
faire de son mieux !*



Le 1^{er} juin 1945, rue de la Chaussée d'Antin à Paris, sortait de presse le 1^{er} exemplaire du Journal de la Fédération, un texte dense de deux pages, signé M. Devaux, président de la FNPG. Que de chemin parcouru depuis ! Notre mensuel qu'affectueusement nous continuons à appeler ici ou là « le Journal » s'est transformé au fil du temps, il n'en demeure pas moins qu'il est attendu dans nos chaumières toujours aussi impatiemment.

En 2020, les conséquences de la crise pandémique unique en son genre qui nous a frappés nous ont privés d'événements, de réunions, d'informations, de personnel lequel était confiné, et le PG-CATM a été impacté directement puisqu'il n'a pas pu continuer à son rythme, trois numéros ont été regroupés en avril, mai, juin.

Pour le Président Hubert Chazeau, cette situation ne pouvait perdurer. Conscient que le support papier était le moyen de communication le plus apprécié de nos associations départementales et de leurs adhérents, il a initié un nouvel organigramme pour l'élaboration de notre mensuel et m'a confié la rédaction de celui-ci dès juillet 2020. Depuis, le PG-CATM a continué à paraître selon son rythme habituel.

La mission, telle qu'elle se présentait, consistait non seulement à coordonner les différentes phases de construction du journal, mais aussi à trouver des centres d'intérêts divers et des talents pour rédiger les articles.

Un départ à la retraite non remplacé, au sein de la Fédération, nous a permis de regrouper les phases d'élaboration chez notre imprimeur. Une personne très compétente et réactive nous est dédiée pour une mise en page moderne, colorée,

attrayante qui plaît beaucoup. Vos témoignages écrits ou oraux nous le prouvent.

Nous avons travaillé sur le contenu, maintenir l'alternance des éditoriaux, les rubriques telles que « les mots croisés », la « note de lecture », ou « le carnet du PG-CATM », apporter un brin de fraîcheur avec les recettes de cuisine ou les articles à propos de fleurs ou d'animaux, rester au plus près de l'actualité en relayant les dernières avancées en matière de défense des droits, relayer la vie de la Fédération, apporter un regard sur des faits historiques ou des portraits d'hommes et de femmes célèbres.

Mais surtout, nous avons ouvert les pages de notre mensuel aux associations départementales, lesquelles ont immédiatement souscrit à notre appel. C'est ainsi que chaque mois, une double page est consacrée aux départements. Nous remercions chacun d'entre vous d'avoir joué le jeu et de continuer à adresser par mail, au secrétariat général de la Fédération, une photo numérique et cinq ou six lignes sur vos événements locaux.

En définitive, nous avons voulu conjuguer nos talents, à vous de dire si nous avons réussi. Certains se sont découvert des capacités qu'ils ignoraient, qui de rédacteur, qui de photographe. Mais surtout, nous avons mis en place un travail d'équipe qui, nous en avons l'impression, porte ses fruits. Le PG-CATM est lu, nous le savons, nous voulons qu'il soit apprécié par l'ensemble des composantes de notre Fédération.

Le Carnet du PG-CATM

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de Georges ROGEMOND, Président d'Honneur de l'ADCPG-CATM de Seine-Saint-Denis, survenu le 21 septembre 2021 à l'âge de 89 ans.

Il fut membre du Comité Fédéral de la FNCPG-CATM et Président de l'Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc de Seine-Saint-Denis de 1990 à 2020.

Il avait été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur en 2002.

Ses obsèques ont eu lieu à Montfermeil le 28 septembre.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Le Coin des lecteurs

RECHERCHE

Claude Bertou recherche anciens soldats de la compagnie saharienne portée de la Zousfana basée à Colomb Béchar pendant la guerre d'Algérie de 1960 à 1962. claud.bertou12@orange.fr

LE MINISTÈRE DES ARMÉES OUVRE AU PUBLIC SES ARCHIVES PHOTOS ET SES PORTES

En septembre 2021, le ministère des Armées (MINARM) lance ImagesDéfense, un nouveau site internet proposant la consultation de 180 000 photos et 500 heures de visionnage produites par les armées. L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) a orchestré la conception de cette plateforme et est chargé d'en assurer l'enrichissement constant. Cette base d'archives permet de revivre de grands événements historiques, de découvrir la vie des armées ou encore d'observer d'anciens matériels de guerre.

ENQUÊTE SUR LA 1/2 PART FISCALE



FNCPG-CATM - ENQUÊTE 2021 SUR LA DEMI-PART FISCALE AUPRES DES VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS ANALYSE ET RESULTATS EN POURCENTAGES

SITUATION DE LA VEUVE par rapport à l'attribution de la demi-part fiscale	POURCENTAGE DE VEUVES CONCERNEES	POURCENTAGE DE VEUVES IMPOSABLES DANS LA CATEGORIE	OBSERVATIONS
Rien à signaler – 1/2 part accordée à 74 ans (75 avant 2015) ou plus, par transmission de la 1/2 part du conjoint décédé	31,5%	35 %	
Attribution 1/2 part par mesure nouvelle 2021 (le conjoint décédé entre 65 ans et 74 ans (75 avant 2015) a perçu la retraite du combattant)	23 %	44 %	Ce pourcentage sera réduit par l'application de la nouvelle mesure, très appréciée
Le conjoint décédé entre 65 et 74 ans (75 avant 2015) n'a pas demandé ou pas perçu la retraite du combattant (pas d'attribution)	4 %	37 %	Le mois du décès dans l'année des 65 ans peut faire la différence, l'état de santé aussi
Le conjoint décédé avant 65 ans donc sans retraite du combattant avait sa carte du combattant MAIS pas d'attribution de la 1/2 part à la veuve	14,5 %	39 %	Les veuves considèrent que ce fait est une anomalie et une injustice. Nous demandons l'attribution de la demi part à ces veuves dont le conjoint avait la carte du combattant
Le conjoint décédé n'avait que le TRN (pas d'attribution)	2 %	36 %	Souvent décédé jeune
Le conjoint décédé n'avait rien, ni TRN ni carte du combattant... (pas d'attribution)	2 %	33 %	Souvent décédé jeune
Le conjoint décédé après 74/75 ans n'a pas demandé sa 1/2 part, sa veuve ne peut pas en bénéficier	10 %	27 %	Le mois du décès dans l'année des 74 ou 75 ans peut faire la différence, l'état de santé aussi
La veuve n'a pas demandé à 74 ans la transmission de la 1/2 part de son conjoint. Peut la demander avec retard.	6 %	33 %	
La veuve bénéficie de la 1/2 part à un autre titre que veuve d'AC	3 %	22 %	
Dossiers inexploitable en raison d'incohérences dans les réponses ou inclassables dans le cadre de cette enquête	4 %	21 %	Le conjoint AC bénéficiait d'une 1/2 part autre (sans cumul possible) et non transmissible à la veuve

Pierrette Sarrazin, vice-présidente FNCPG-CATM chargée du social - 2021

OBSERVATIONS

- 50% des associations départementales ont participé à l'enquête, toutes les régions sont représentées ; ce sondage apparaît plausible.
 - Cette enquête a révélé qu'environ 35% des veuves d'anciens combattants paient des impôts sur le revenu.
 - **Les veuves qui peuvent bénéficier de la demi-part fiscale représentent 60,5 % de l'effectif des veuves.**
- Elles répondent aux 3 catégories suivantes :
- 1/2 part accordée à 74 ans (75 avant 2015) ou plus, par transmission de la 1/2 part du conjoint décédé.
 - 1/2 part par mesure nouvelle 2021 : le conjoint décédé entre 65 ans et 74 ans (75 avant 2015) a perçu la retraite du combattant.
 - La veuve n'a pas demandé à 74 ans la transmission de la 1/2 part de son conjoint, mais peut la demander avec retard.
- Notre Fédération constate que les veuves dont le conjoint avait la carte du combattant mais est décédé avant 65 ans restent exclues de la nouvelle mesure, ce qu'elle trouve tout à fait illogique.**
- Elle demande l'élargissement de la mesure pour ces veuves de titulaires de la carte du combattant décédés avant 65 ans (14,5%)**
- **Le pourcentage d'éligibilité à la mesure passerait alors à 75%.**
 - Il est également à noter que des conjoints titulaires de la carte du combattant, décédés après 74/75 ans, n'ont pas demandé leur demi-part, pour des raisons diverses (mois du décès dans l'année de leurs 74/75 ans, état de santé ou bien le fait de ne pas être imposables...) Leurs conjointes survivantes ne peuvent pas en bénéficier à 74 ans.
 - Les veuves dans cette situation (10%) demandent à être intégrées dans la nouvelle mesure car leurs conjoints avaient perçu la retraite du combattant.
 - Les veuves des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation sans carte (2%) estiment également injustes de ne pas être éligibles à la mesure d'attribution de la demi-part fiscale ; le conjoint est dans la majorité des cas décédé jeune.

Les résultats de cette enquête auprès des veuves, relative à l'attribution de la demi-part fiscale et les observations qui en découlent vont être transmis à Mme la Ministre de tutelle et aux Parlementaires. Nous remercions vivement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'existence même de ce document. Nous avons apprécié la mesure 2021 et en sommes reconnaissants aux pouvoirs publics. Nous croyons vraiment à une nouvelle avancée parce que nous démontrons que notre demande est juste et logique.

LA FNCPG-CATM A COMMÉMORÉ LE 3 SEPTEMBRE 1949

*Il y a quelque chose de sacré dans la cérémonie
de ravivage de la Flamme de la Nation*

© J. ROBERT



Le dépôt de la gerbe



Le glaive nous est confié



Recueillement devant la Flamme ravivée



Signature du Livre d'Or



Remerciements de la part du Président



Remerciements de la part du Secrétaire Général



Pierre Cottin porte le drapeau de la Flamme



Le président salue une jeune étudiante

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Essone – Villejust



Marc Gaudry, dernier des anciens combattants de la section de villejust est décédé à l'âge de 93 ans. Il était né 6 mai 1928 à saint Viatre. A l'âge 16 ans, il avait rejoint le maquis de Romorantin, département du loir et cher pour la période du 6 juin au 19 septembre 1944, puis contracté un engagement pour la durée de la guerre.

En mai 1945, les volontaires du 1er bataillon FFI du Loir et Cher, ont réduit au silence, à l'aide de son intervention, les 3 pièces de 340 mm après un duel d'artillerie. Celles-ci avaient fait de nombreuses victimes dans la ville de Vannes. Marc Gaudry était très fier de ce fait d'arme.

Michel Dupuis, président des AC de Villejust

📍 Creuse – Auzances – Mautes – Bêtête



A Auzances, le 8 mai a été célébré avec restrictions en présence de madame la Maire de Monsieur Jacques Grégoire pour la cérémonie et de Monsieur Maurice Simonet pour le dépôt de la gerbe de notre association.

A Mautes, la cérémonie s'est déroulée en présence de Madame la Maire et de cinq personnes dont notre porte-drapeau et moi-même, puis lecture des messages et dépôt de gerbes au monument aux morts. Je souhaite un retour à la normale pour les prochaines commémorations nationales et locales dans le département. Photo : cérémonie à Bêtête.

📍 Drôme – Vassieux



Comme chaque année, nous étions représentés à l'office religieux et aux deux cérémonies qui ont eu lieu à Vassieux-en-Vercors le 21 juillet afin de rendre hommage aux martyrs de ce village. Le Général de Division Éric MAURY, Directeur général adjoint de l'ONACVG était présent.

La première cérémonie s'est déroulée au martyrologe, sur la place centrale de Vassieux, « Commune Compagnon de la Libération ». La seconde cérémonie s'est tenue à la Nécropole, située hors du village.

Rappelons que les lieux de mémoire dépendant du ministère des Armées sont confiés à l'ONACVG pour leur gestion, leur entretien et leur valorisation.

📍 Eure – Nassandres sur Risle



Claude Weber - Maire délégué de Perriers la Campagne présidait cette cérémonie en présence des maires délégués de Nassandres et de Fontaine la Soret. Raymonde Chéron, représentante des veuves et des épouses des anciens combattants au sein de l'association a déposé la gerbe de l'association.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Rhône – Bron



La cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, du comité de liaison des Anciens Combattants et Résistants de Bron, de Georges Delbrel, président de l'ADR-CATM de Bron et du comité de liaison, des présidents des associations d'Anciens Combattants, des porte-drapeaux ainsi que des enfants du conseil municipal accompagnés de leurs parents.

Après le dépôt de gerbes, une minute de recueillement a été observée pour honorer la mémoire de tous les anciens combattants tombés pour la Patrie.

📍 Pyrénées Atlantiques - Laruns



Inauguré en 1924, le monument aux morts de Laruns avait fort besoin d'un lifting ! Lors de la séance du conseil municipal du 15 décembre, Régis Berneteau, conseiller municipal, a présenté un projet consistant en sa rénovation et sa numérisation, impliquant aussi les élèves de 3^{ème} du Collège des Cinq Monts de Laruns. Le jeudi 21 janvier, la société Hexagone, chargée de la numérisation des monuments mémoriels, est venue présenter le programme au collège. Le projet est prévu sur 4 ans et les jeunes se sont impliqués fortement dans la recherche d'informations sur les «morts pour la France en 14/18. Jean Macia, président de la section ACPG-CATM « Devoir de mémoire » de Laruns et ses nombreux travaux mémoriels leur sera d'une aide précieuse. L'intérêt pédagogique de ce projet est d'intégrer la nouvelle génération dans l'apprentissage de la citoyenneté. En somme, c'est contribuer à l'histoire de son pays. Aujourd'hui, le travail d'identification du monument, d'étude et de numérisation des données, la participation des élèves à

son nettoyage et aéro-gommage est terminée. L'éclairage et le fleurissement viendront parfaire la mise en valeur. Les trois autres années seront consacrées à établir des fiches des 89 soldats morts pour la patrie mentionnés sur le monument et les publier sur le site memoire-laruns.fr.

Le côté pédagogique et le fait que ce travail sera le premier des Pyrénées Atlantiques a séduit les administrateurs de la caisse locale régionale du Crédit Agricole pour les quatre années de ce travail de mémoire. Ils ont voté à l'unanimité pour une dotation de 2 500 € chaque année.

📍 Ariège – Gaudiès



Passage de témoin : le 15 août 2021 a eu lieu la fête du village de Gaudiès et à cette occasion, lors de la cérémonie traditionnelle devant le monument aux morts, le maire Mr Philippe VIDAL a rendu hommage à Mr Pierre DESCUNS porte drapeau habitant de la commune. A l'issue il lui a remis l'insigne de 30 ans de bons et loyaux services. La relève étant assurée, Mr Pierre DESCUNS a confié le drapeau à Mr Bernard CALMONT. Sa famille et de nombreuses personnalités l'ont entouré pour ce départ en retraite.

📍 Maine et Loire – Hommage à Paul BOISNIER



Le 10 septembre 2021, l'Association Départementale des ACPG-CATM et veuves de Maine et Loire a pu, enfin, honorer la mémoire de Paul BOISNIER, son Président de 1991 à 2017. La cérémonie s'est déroulée en présence de 150 adhérents et 35 drapeaux.

A l'issue de cet hommage, une petite réception fut organisée par Mme D. BOISNIER.

J.P. MOURAULT
Président Départemental

AFGHANISTAN

Les forces françaises engagées pendant 13 ans aux côtés des américains

20 ans après le 11 septembre 2001, les talibans ont reconquis l'Afghanistan, ils sont entrés dans Kaboul le 15 août 2021. Les armées françaises ont été engagées pendant 13 ans, dans ce pays entre 2001 et 2014 à travers deux opérations : «Pamir» et «Epidote».

Sur le territoire afghan, nos armées ont perdu 89 Soldats, avec plus de 700 meurtris dans leurs chairs, cette expérience a sans doute été « celle qui a marqué les soldats de cette génération en particulier après l'augmentation du contingent français et la prise en compte d'une zone de responsabilité spécifique, la province de la Kapisa (2008- 2012), la redécouverte de la contre-insurrection, avec l'action civil- militaire au sein des popula-

tions qui la caractérise » explique-t-on dans le numéro spécial de la revue « Les Chemins de la mémoire » sur « La France en OPEX : 50 ans d'engagement » qui rapporte ce témoignage du caporal-chef Roland J. : « Projeté en Afghanistan en 2009, je découvre là-bas, une atmosphère bien différente des autres théâtres d'opérations. Le danger est palpable devant ce combat asymétrique mené

contre un ennemi mouvant et désincarné qui nous oblige à une concentration de chaque instant... Le rythme des missions est intense sans compter le risque permanent d'essuyer des tirs ou de sauter sur des mines. On sait qu'une simple erreur peut nous coûter la vie. Mes sept mois en Afghanistan m'ont profondément marqué. De nombreux camarades ont été blessés, certains sont morts...A mon retour, il m'a fallu plusieurs semaines pour

perdre le réflexe de chercher mon gilet pare-balle, fidèle compagnon de mes longs mois passés là-bas»

PAMIR ET EPIDOTE

Dès le 18 septembre 2001, une semaine après les attentats de New-York, sous l'impulsion du président Chirac, les armées françaises sont engagées dans l'opération « Enduring Freedom » sous commandement américain puis sous l'égide de l'Otan dans la force internationale de sécurité et d'assistance (FISA), avec pour objectif de chasser les talibans de Kaboul, détruire les camps d'entraînement d'Al-Qaïda et permettre la constitution d'une force Afghane. Dès les premières semaines

de l'offensive américaine, l'armée de l'air française est présente : des Mirages IV P assurent les premières missions de reconnaissance au-dessus du territoire afghan. Ils sont bientôt rejoints par les appareils du porte-avions Charles de Gaulle, qui croise dans l'océan Indien. Les premières missions d'appui aérien débutent en mars 2002, à peu près au moment où la



Section du 27^e BCA débarque d'un CH47 américain à l'aube - vallée Alasay

France intègre l'ISAF, la force de l'Otan en Afghanistan et qu'elle déploie au sol ses premiers contingents.

La participation militaire française à ces deux opérations a été répartie en plusieurs opérations nationales : «Pamir » pour la participation à l'ISAF qui a débuté par une longue mission de contrôle et de sécurisation de la zone de la capitale et de ses approches septentrionales (plaine de Shamli) et Arés pour les opérations spéciales

au sein d'OEF qui a amené les forces spéciales à opérer dans la région frontalière à Spin Boldak. Les opérations de combat sont peu nombreuses jusqu'en 2005 où la situation s'est durcie, amenant la force internationale à se muscler face aux insurgés qui montent en puissance. La responsabilité de la Région Commandement Capitale est confiée à la France avec l'opération Epidote, pour former et accompagner des unités afghanes au combat, qui prit fin en 2014.

LA DELICATE VALLEE DE LA KAPISA

Le contingent français bascule son centre de gravité dans la région de Surobi en 2008, avec le déploiement d'un bataillon français dans la très délicate vallée de la Kapisa (centré sur Taga), dans la province de Kaboul (Est du pays) « À partir du moment où nous avons la responsabilité de la totalité de la région de Kaboul, nous avons été contraints d'engager des forces un peu plus loin, un peu plus vers l'est » se souvient aujourd'hui le général Henri Bentégeat, le chef d'état-major des armées françaises à l'époque. Nous sommes entrés, si je puis dire, dans une phase beaucoup plus dure pour le bataillon traditionnel». Elle s'est traduite par la dramatique embuscade d'Uzbeen le 18 août 2008 : 10 soldats français du 8e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine et du 2e régiment étranger de parachutiste sont tombés sous le feu d'insurgés bien retranchés, et 21 ont été blessés, alors qu'ils effectuaient une mission de reconnaissance dans cette vallée de la Kapisa. Il s'est alors agi de l'opération la plus meurtrière pour l'armée française depuis l'attentat du Drakkar en 1983 à Beyrouth (58 paras tués) qui a suscité un vif émoi en France, attisant le débat sur la participation du pays à la guerre en Afghanistan. Mais ce n'en était pas fini, car cette vallée a été le théâtre de l'enlèvement le 30 octobre 2009 des journalistes français Hervé Ghesquière, Stéphane Taponier et leurs accompagnateurs qui sont restés otages 547 jours et sont libérés par leur ravisseurs le 29 juin 2011. Leur capture a conduit l'armée française à observer une longue trêve. En 2009 est toutefois créé la brigade Lafayette, une force française, qui se déploie essentiellement justement dans le district de Surobi et la vallée de la Kapisa. Les accrochages avec les talibans se multiplient. Des patrouilles françaises, aux prises avec des combattants, sont par exemple amenées à réclamer un bombardement aérien aux chasseurs américains pour se dégager.

2011 PARTICULIEREMENT MEURTRIERE

L'année 2011 a été la plus meurtrière pour les militaires français avec vingt-six soldats tués dans des attentats et accrochages dont cinq morts le 13 juillet dans un attentat suicide en Kapisa, avec en janvier 2012, la mort



Commandos montagne en progression - vallée de la Kapisa

de cinq soldats tués par un militaire afghan. Ils ont été engagés dans plusieurs combats à Alasay (opération « dinner out »), au sud de la vallée de Tagab, dans la passe de Jangali (opération « Rumbling ») ou lors du désengagement des postes à Sarobi, témoignant du niveau élevé de l'engagement des soldats du 27^e bataillon des chasseurs alpins (BCA), des 21 RIMA et 126^e régiment d'infanterie (RI), du 92 RI... D'ailleurs, les troupes à partir de 2012 commencent progressivement à se retirer de Kapisa et Surobi, le président Sarkozy ayant annoncé que le rapatriement des troupes françaises combattantes serait achevé fin 2013, accéléré par le président Hollande après son élection où la France a fait « plus que (son) devoir » expliquait-il le 21 mai 2012 au sommet de l'Otan à Chicago.

Les 400 derniers militaires français déployés en Kapisa, vallée particulièrement instable, entamèrent leur départ le 20 novembre 2012, scellant la fin officielle de la mission de combat française, suivi par le retrait progressif d'un contingent de quelque 1.500 soldats restés dans le pays pour appuyer les forces et les institutions afghanes - formateurs et logisticiens essentiellement basés à Kaboul, en plus de médecins militaires. Le 31 décembre 2014, la mission des 150 derniers soldats français s'achevait officiellement, en même temps que le retrait des troupes de combat de l'Otan. Ainsi entre 50 000 à 70 000 soldats français ont été engagés surtout dans la période 2001-2012 avec 4000 militaires dans ce pays point culminant de l'engagement français, au plus fort de l'engagement de l'Otan en 2010.

Paul Philippart

Crédits photos : Thomas Goisque : « Avec les chasseurs alpins en Kapisa » hiver 2009

BICENTENAIRE DE LA MORT DE NAPOLEÓN 1^{ER} :

Les Invalides, lieu emblématique du héros des militaires bonapartistes

C'était il y a deux-cents ans. Dans l'après-midi du 5 mai 1821, à 17h49. L'empereur Napoléon 1er, alors âgé de 51 ans, s'éteignait sur l'île de Sainte-Hélène. Près de vingt ans plus tard, en 1840, son corps était rapatrié à Paris grâce à Louis Philippe. Il repose depuis sous le dôme des Invalides, près de la Seine, conformément à ses dernières volontés édictées en avril 1821. « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé ».

Les Invalides ont été choisis pour des raisons symboliques, car le lieu est lié à l'histoire militaire et à l'armée, et pour des raisons pratiques, car il aurait fallu construire un magnifique et imposant tombeau pour celui qui a été l'empereur des Français.

L'hôtel National des Invalides a été créé par Louis XIV pour accueillir les soldats blessés et invalides de son armée. Un ensemble de bâtiments, organisés autour d'une grande cour d'honneur, avec dans leur prolongement, une cathédrale, appelée Saint-Louis des Invalides, accolée à celle-ci, une chapelle réservée à la famille royale pour

suivre la messe séparément des soldats. Construite par Jules Hardouin Mansart, elle est surmontée d'un magnifique dôme dont la silhouette dorée se dresse haut dans le ciel, mesurant 107 m de haut, point de repère du paysage parisien. Il est resté le bâtiment le plus élevé de Paris jusqu'à l'érection de la tour Eiffel. Les nombreuses dorures rappellent le Roi-Soleil ayant ordonné la construction de l'Hôtel des Invalides. Il a été redoré en 1807, 1830, 1839, 1937 et pour la dernière fois en 1989 nécessitant 12 kilos d'or à cette occasion. Sous la Révolution, le Dôme devient le temple du dieu Mars. En 1800,

Napoléon 1er décide d'y installer le tombeau de Turenne et d'attribuer au bâtiment la fonction de panthéon des gloires militaires. Durant la Seconde Guerre mondiale, le site est transformé en caserne par l'occupant, mais la famille Morin, habitant sur place, héberge secrètement des pilotes alliés pendant trois ans.

UN MAUSOLE POUR COMMANDANT EN CHEF

L'architecte Louis Visconti (1791-1853) a été chargé des travaux du tombeau de Napoléon, constitué tout d'abord d'une immense crypte, creusée à 6 m de profondeur. Elle mesure 23 m de diamètre, et n'a pas de toit car le public doit pouvoir voir le tombeau de l'Empereur sans descendre dans la crypte. Le tombeau mesure près de

4 m de long et plus de 2 m de large. Il est en quartzite rouge de Kostchoka et repose sur un socle de granit vert. Il renferme cinq cercueils : le premier en fer-blanc, le second en bois d'acajou, les deux suivants en plomb, le 5^e en bois d'ébène. Sur ce dernier, est gravé le nom : Napoléon. Il y repose dans son uniforme de colonel des chasseurs à cheval de la Garde orné du grand cordon



de la Légion d'honneur, son chapeau sur les jambes. Au sol, les noms des batailles victorieuses de Napoléon sont inscrits sur une mosaïque. Douze statues de femmes en marbre blanc, appelées Victoires, veillent sur le tombeau. Il est au centre d'une galerie circulaire ornée de dix bas-reliefs en marbre, pour célébrer le règne de Napoléon et les actions civiles de l'Empereur. L'accès à cette crypte se fait par un escalier menant à une lourde porte de bronze encadrée de deux statues de Duret et surmontée de cette inscription tirée du testament de l'Empereur : Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine

au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé». Comme les travaux ont duré plusieurs années, le corps de l'Empereur n'a été réellement placé dans son tombeau que le 2 avril 1861, sous le Second Empire, son neveu l'Empereur Napoléon III étant au pouvoir. D'autres membres de la famille impériale reposent dans la chapelle des Invalides : le frère cadet Jérôme (1784-1860) en juin 1862, puis l'aîné Joseph (1768-1844) en mars 1864. En décembre 1940, le fils de Napoléon, mort en 1832 à Vienne en Autriche, est enterré dans la crypte. Plus tard, ce mausolée accueille les généraux Bertrand et Duroc ainsi que plusieurs commandants en chef de la Première et Seconde Guerre mondiale : les maréchaux de France Ferdinand Foch, Hubert Lyautey, Philippe Leclerc de Hauteclocque, Alphonse Juin, les généraux Robert Nivelle, Charles Mangin, Pierre Auguste Roques et Henri Giraud, les amiraux Boué de Lapeyrère et Gauchet. Les gouverneurs de l'hôtel des Invalides, qui reste une place militaire, le sont également : l'amiral Émile Guépratte, le général Louis Ernest de Maud'huy sont enterrés dans le caveau qui leur est réservé.

LE 1^{er} EMPIRE, L'ÂGE D'OR DES INVALIDES

Avant d'y être enterré, Napoléon a imprimé sa marque sur cet Hôtel National des Invalides : En partie délaissés pendant la Révolution, les « Invalides » qui étaient menacés de disparition, seront réorganisés lorsqu'il est Premier Consul. Il reprend le grand dessein de Louis XIV, accroît la renommée de l'établissement et choisit l'église du dôme pour la cérémonie de remise des premières Légions d'Honneur. Il rétablit le titre de Gouverneur le 28 août 1803. Tout en conservant ses 5 fonctions initiales, il en fait le symbole de l'union entre la nation et son armée et le panthéon des gloires militaires. Y sont scandés par « le canon des invalides », les succès et les grands moments du régime comme les victoires militaires, mais aussi des cérémonies solennelles comme le transfert des cendres de grands militaires (Turenne, le 22 septembre 1800 ; Vauban, le 26 mai 1808), le Serment des légionnaires et première remise des étoiles de la Légion d'Honneur le 15 juillet 1804, la remise des trophées pris à l'ennemi lors des campagnes : drapeaux en février et en juillet 1800 ; drapeaux, épée et décorations de Frédéric le Grand (17 mai 1807). Cette fonction de Panthéon des gloires militaires perdurera après la chute de l'Empire, sous Louis-Philippe (1773 – 1850) et sous Napoléon III (1808 – 1873). Il est le lieu de ceux qui sont morts pour la nation, et l'hommage national se déroule, le plus souvent, dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides. Il s'agit habituellement d'un hommage rendu aux soldats tués dans les combats, mais de nombreuses personnalités civiles y ont été honorées après leur mort. D'ailleurs, l'hôtel a la mission de garde des emblèmes et des trophées de la France. À ce titre, des canons pris à l'ennemi sont exposés en trophée le long des douves, face

à l'esplanade des Invalides. Jusqu'au début du xxe siècle, ils tiraient des salves d'honneur qui marquaient les grandes réjouissances publiques.

Napoléon préfère s'occuper du fonctionnement de l'Institution, ainsi que de sa réputation. Il commence par effacer tous les mauvais traitements qu'avait infligés la Révolution française avec la dégradation des statues, et ainsi, il demande à Pierre Cartellier la reconstitution de la statue équestre de Louis XIV sur le haut relief de la porte d'honneur, sculptée par Nicolas Coustou. Napoléon se rendra à plusieurs reprises écouter les récriminations de ses anciens compagnons d'armes. Un tableau a immortalisé « Napoléon Ier visitant l'infirmerie des Invalides » le 11 février 1808, accompagné des maréchaux Berthier, Duroc, Murat, Sérurier (gouverneur des Invalides), et du médecin des Invalides, Jean François Coste (Alexandre Veron-Bellecourt, 1809, musée de l'Histoire de France à Versailles). Le premier Empire a été un véritable âge d'or pour cette institution qui s'est vu concéder un budget de 6 MF de l'époque le 25 Mars 1811, devenant le lieu emblématique du héros des militaires bonapartistes, après son exil à Saint Hélène, sa mort, et le retour de ses cendres.

L'ANNEE DU BICENTENAIRE ET DE LA RESTAURATION

L'usure, inhérente à un monument historique recevant plus 1,2 millions de visiteurs par an, et l'absence de restauration depuis maintenant plus d'un siècle avaient rendu la restauration du tombeau de l'Empereur, indispensable. Une souscription lancée par la fondation Napoléon et le Musée des Armées, a permis de recueillir 836 960€ (sur un objectif de 800 000€) pour la financer. L'impressionnant travail de restauration entrepris sur le tombeau, la crypte et les Victoires a redonné toute sa splendeur à ce lieu à travers la reprise des dorures ainsi qu'un nettoyage méticuleux des pierres et des marbres. Il s'est traduit par la consolidation et restauration des sols, où plusieurs éléments de la marqueterie de pierre, d'émail et de marbre, ont été abîmés lors de chutes de pierre du Dôme. Le nettoyage méticuleux permettant de redonner son éclat à la pierre des tombeaux des généraux Duroc et Bertrand, aux atlantes qui gardent l'entrée de la crypte et, plus généralement, à l'ensemble de la statuaire et des décors. D'autres résultats tous aussi spectaculaires, l'ont été lors de la restauration des chapelles Saint Jérôme et Napoléon, avec ses six tableaux exceptionnels sur la thématique du retour des Cendres de l'Empereur.

P.P.



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 159 /21

MESSAGE de l'UFAC du 11 NOVEMBRE 2021

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

La France célèbre aujourd'hui le 103^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui mettait fin à quatre années d'horribles souffrances vécues par les combattants des pays belligérants.

Les Monuments aux Morts de nos villes et de nos villages rappellent et gardent le souvenir de ces hommes tombés sur les champs de bataille.

La FRANCE victorieuse comptait :

- . 1 400 000 morts
- . 740 000 invalides
- . 3 000 000 de blessés
- . des centaines de milliers de veuves et d'orphelins

Bilan très lourd reflétant l'ampleur des sacrifices consentis pour la Patrie et la Liberté, par nos soldats engagés dans ce conflit appelé la "Grande Guerre".

De cette Première Guerre mondiale, notre mémoire collective conserve le souvenir de ces millions de victimes.

En ce jour de commémoration, rendons hommage à tous ces soldats de Métropole, d'Outre-mer, des pays alliés, combattants de tous grades, qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant notre reconnaissance. Beaucoup d'entre eux sont "Morts pour la France".

En cette journée de recueillement en hommage à tous les "Morts pour la France", ayons une pensée également pour nos soldats tués, ces derniers mois, en Opérations extérieures et inclinons-nous devant la douleur de leurs familles.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) fidèle au souvenir de toutes celles et tous ceux victimes de toutes les guerres, invite la jeunesse à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel et en paix

Vive la République !

Vive la France !

oOo

le 21.09.2021

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS

N° Siren : 784 411 241 - Tél. 01 48 74 58 83 - Fax. 01 49 95 96 70 - Email ass.ufac@orange.fr - Site internet www.ufac.eu

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros.**

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Viniphile

Votre Cœnologue à domicile



À partir de
2€69 la bouteille
OFFRE DÉCOUVERTE

À saisir avant le 9 novembre 2021

*Sélectionné par
notre œnologue expert :*



Votre Excellent BORDEAUX AOC

Plongez au cœur du premier vignoble AOC de France, sa diversité et la richesse de ses terroirs de haute qualité. Un magnifique Bordeaux, sélectionné pour vous par notre œnologue expert, Marc Quertinier, un vin de caractère qui va faire le bonheur de tous les amateurs, pour toutes les occasions... Excellents moments de dégustation en perspective !

CHÂTEAU MAROTTE 2019

- Jolie robe rubis soutenu.
- Un harmonieux ensemble de petits fruits rouges bien mûrs accompagné de notes poivrées et vanillées.
- Une bouche gourmande, du fruit, du grain et de la fraîcheur. Un vin ample et soyeux.
- Pâté de foie de volaille, salade de gésiers, omelette aux champignons, tajine de poulet, fromages, île flottante.

Dégustation : 12 à 13°

Degré : 12,5%

A boire dès à présent ou d'ici 2 à 3 ans

2€69 l'unité
pour 24 bouteilles achetées



OU

3€69 l'unité
pour 12 bouteilles achetées



**+
LIVRAISON
GRATUITE**
pour toute commande
Economisez 12€^{est}



Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr
(paiement sécurisé)

Votre code avantage : **W1988**

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 €/min + prix appel

Viniphile Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

OUI, je profite de mon Offre Découverte, Château Marotte 2019, et je commande avant le 09/11/2021 :

W1988 - P0762

24 bouteilles à 2€69 l'unité - réf.180563
au lieu de 8€60^{est} soit 24 bouteilles à 213€60^{est} **64€28 -69%**
+ LIVRAISON GRATUITE

OU

12 bouteilles à 3€69 l'unité - réf.180562
au lieu de 8€60^{est} soit 12 bouteilles à 106€60^{est} **44€28 -58%**
+ LIVRAISON GRATUITE

Mme M.

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel _____ @ _____

Date de naissance _____ Code porte _____

Éthylotest en vente sur notre site Internet, rendez-vous sur www.viniphile.fr

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par Colissimo pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Je règle aujourd'hui par :

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets

Carte bancaire

Date et signature

N° Carte _____

Expire fin _____

Cryptogramme _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

«Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire.» Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerions par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€80 de frais de livraison. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaires supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 53€40 + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bcltel.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Code Offre WP1369



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

L'armée des champions bien titré à Tokyo prépare Paris en 2024

«Par leurs résultats exceptionnels et leur engagement de chaque instant, les sportifs militaires contribuent à renforcer le lien entre nos armées et la Nation» selon Florence Parly, ministre des Armées qui a félicité les athlètes des trois armées et de la Gendarmerie nationale ayant remporté treize médailles, dont cinq médailles d'or, lors des JO de Tokyo et aux 19 athlètes du ministère des Armées et un athlète du ministère de l'Intérieur qui ont remporté 19 médailles en individuel et par équipe, dont six médailles d'or aux Jeux Paralympiques. Lors des Jeux Olympiques de Rio en 2016, les armées avaient grandement contribué au palmarès français en remportant 29% des médailles. Aux JO d'hiver de 2018 à Pyeongchang, ces derniers représentaient 17% de la délégation tricolore, et surtout 47% des médailles récoltées. Cette année, 54 sportifs de la défense ont participé dont l'adjudant (G) Clarisse Agbégénou, de l'Armée des Champions, quintuple championne du monde de judo, qui a été l'un des porte-drapeaux de la délégation française.

Les J.O. de Tokyo ont fait découvrir aux français qu'une partie des champions français était issu de l'armée : 148 sportifs de haut niveau (dont 26 en situation de handicap) composent « l'Armée des Champions ». Concourant dans 32 disciplines dont 12 paralympiques, ces sportifs constituent une fierté pour l'institution. Ils portent les couleurs des armées et participent au rayonnement de la France à l'étranger lors de compétitions internationales et des Jeux olympiques et paralympiques. Jusqu'en 2002, le bataillon de Joinville a assuré la continuité sportive lors du service militaire des athlètes : Just Fontaine, Michel Platini, Yannick Noah ... : tous y sont passés. En 1998, avant d'être champions du monde, Lilian Thuram, Zinédine Zidane et Bixente Lizarazu n'y ont pas échappé. Au total, en 45 ans, le bataillon de Joinville a accueilli 21 000 soldats-athlètes, dont 42 médaillés olympiques et 312 titres mondiaux civils ou militaires. Mais avec la fin de la conscription, le bataillon de Joinville a été mis en sommeil.

Pour autant, le lien entre l'Armée et les athlètes ne s'est jamais distendu. Dès 2004, l'Armée des champions est créée pour faire perdurer ce lien, avec un budget de 4,5 M€ en 2021. Parce qu'au sein des rangs, les athlètes représentent un exemple pour les soldats, notamment d'un point de vue sportif. Et en dehors des

rangs, ils sont l'image de l'armée et portent ses couleurs. Enfin, cette carrière militaire offre une possibilité de reconversion aux athlètes.

UNE CENTAINE D'ATHLETES DE HAUT NIVEAU

Au fil des années, ce partenariat s'est développé et mis en place au sein du Centre National des Sports de la Défense (CNSD). On y retrouve une centaine d'athlètes de haut niveau dans les rangs, issus de disciplines variées : aviron, boxe, canoë-kayak, cyclisme, escalade, escrime, haltérophilie, judo, lutte, natation, parachutisme, pentathlon moderne, taekwondo, tennis, tir, tir à l'arc, triathlon, voile, ski, biathlon dont Simon Fourcade, Tessa Worley, Clarisse Agbégénou ou encore Charlotte Bonnet (natation), Manon Brunet (escrime), Adrien Théaux (ski alpin) ou François Pervis (cyclisme). Car nombreux sont les sportifs français à troquer le survêtement pour l'uniforme. Sous contrats à durée déterminés de 2 à 10 ans, renouvelables, les athlètes touchent 1 362 € nets par mois et sont logés, nourris en régiment. Basé à Fontainebleau, le CNSD est finalement une sorte « d'INSEP militaire », un laboratoire de champions français en uniforme.

En 2014, un accord-cadre interministériel réunissant le ministère des Armées, le ministère de l'Intérieur (gendarmerie nationale), le ministère des Sports et la secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées a prévu le développement des actions communes en faveur du sport de haut niveau en vue des JO de Paris en 2024, complété en 2019 par un protocole relatif au soutien du sport de haut niveau. Au-delà de 2024, ce protocole vise à renforcer, dans la durée, les liens entre les ministères des Armées et de l'Intérieur et le mouvement sportif dans le cadre de l'héritage post olympique. Il cherche également à développer l'innovation dans les secteurs de la recherche, du développement et du handicap en particulier.

Il devrait se traduire par l'accueil de délégations sportives étrangères ou françaises dans le cadre de la préparation des JO de Paris en 2024, en lien avec la communauté de communes du pays de Fontainebleau, mais aussi l'accueil d'athlètes étrangers ne disposant pas de toutes les conditions d'entraînement optimales en vue des JOP 2024.

P.P.



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 235

HORIZONTALEMENT

- 1 - Le promoteur des vertus à Paris - Equivalent à 100 rems
- 2 - Mesurage des terres (mais il y a longtemps) - Bien que menant une vie exemplaire, n'a rien à Voir avec Eustache (à ma connaissance)
- 3 - Ils pouvaient être sur la lune de misaine ou d'artimon - Produit d'Iéna en cours de fabrication
- 4 - Romancier Israélien (Un Juste repos 1982) - Du punch
- 5 - Pré-gras et humide - Victoire des Gaulois sur les Romains (390 avant J.C.)
- 6 - Que nous ne pouvons mettre en question, à moins d'avoir un accent - Epoux de Fatima - Un non-sens en plus court
- 7 - Faisceau fibreux - Produit phare de l'industrie automobile
- 8 - Produit phare de l'industrie automobile - Pas certain que cet associé à un automédon ait L'humeur gai - Port des Etats Unis
- 9 - Untel
- 10 - Qui blesse Henri IV aurait trouvé ce terme un peu juste - Sert à formuler le gérondif.

VERTICALEMENT

- A - Il n'est pas nécessaire d'être pieu pour utiliser ces transports
- B - Cri de vigie terrienne - Accord franco-russe
- C - Mis en application les vertus à Paris - Langage phonétique pour ces baies comestibles
- D - Largeur d'une étoffe entre deux lisières (Larousse 1928) - A vu sa vocation culturelle en 1992
- E - Il n'a pas de chapeau, il sera donc rural - Partisanes d'une affection réciproque
- F - Graminée en général - S'accorde avec deux seins (mais il n'y en a qu'un)
- G - Surface arrondie, vue de bas en haut
- H - Pas tout à fait arrivé à Marseille - Action mécanique parfois manuelle
- I - Cette tranquillité de nos jours est zen - La fin d'un casse-croute de poilu (après le passage d'un Pique assiette)
- J - Les écrits lui attribut « l'argent n'a pas d'odeur ».

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 234

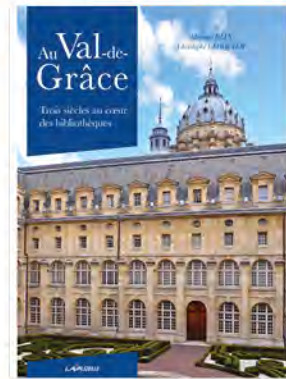
HORIZONTALEMENT

- 1) ECOSYSTEME
- 2) ULEMAS - MEC
- 3) RI - SO - TAUR
- 4) ECF - UI - PRO
- 5) ERSE - TU
- 6) AETITES - RE
- 7) SA - IO - FIL
- 8) NNE - MIEL
- 9) ANIER - AERE
- 10) MONTE - CLES

VERTICALEMENT

- A) EUREKA - TAM
- B) CLIC - ES - NO
- C) OE - TANIN
- D) SMS - EI - NET
- E) YAOURTIERE
- F) SS - ISEO
- G) ES - MAC
- H) EMPA - FIEL
- I) MEURTRIÈRE
- J) ECROUELLES

NOTE de LECTURE



"Au Val-de-Grâce - Trois siècles au cœur des bibliothèques"

Au cœur du 5^e arrondissement de Paris, placées au centre des préoccupations, depuis l'abbaye bénédictine royale jusqu'à l'École du Val-de-Grâce, la bibliothèque et ses collections ont toujours fait la fierté de ses utilisateurs.

Les auteurs proposent une immersion inédite qui permettra au lecteur de plonger dans plus de trois siècles d'histoire. Des ouvrages personnels d'Anne d'Autriche et des religieuses aux publications médicales et paramédicales les plus récentes, ils dévoilent l'histoire mais aussi les coulisses des locaux, des personnels et des grands donateurs. Ainsi, ils prennent place dans l'enjeu essentiel que chaque génération se doit de relever, à savoir la conservation, la transmission et la valorisation d'un patrimoine.

Cet ouvrage, richement illustré de documents inédits, offre un nouvel éclairage sur le monde des bibliothèques de l'Ancien régime à nos jours.

Les auteurs :

Diplômé en histoire et histoire de l'art, Maxime Blin est actuellement doctorant en histoire moderne (Sorbonne université).

Archiviste paléographe et conservateur en chef des bibliothèques, Christophe Cloquier dirige la bibliothèque centrale du service de santé des Armées depuis 2015.

Editions Lavauzelle
Ouvrage relié - 22.5 X 32 cm
312 pages
Prix public : 39 € TTC

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
 Pages spéciales départementales incluses
 OCTOBRE 2021 - N° 1028
 Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
 Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
 Reconnue d'utilité publique sous le titre
 «Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
 par décret du 1^{er} avril 1948.
 Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
 Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON
 Administration-Rédaction
 7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
 Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
 Email : secretariat.general@fnepg-catm.org - Internet : www.fnepg-catm.org

Abonnements :
 Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos) : 20 €
 Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
 Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
 Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE 2022

Cette pièce
OFFERTE*

au lieu de ~~17,80€~~

Jusqu'au
12/11/2021



- ø 41 mm - 31 g
- Cupronickel
- Livrée sous capsule
- Revers : Palais de l'Élysée

Avers

À l'approche de l'élection présidentielle de 2022, conservez un précieux souvenir de Charles de Gaulle, père fondateur et premier président de notre V^e République !

OFFRE SPÉCIALE CETTE PIÈCE OFFERTE

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 8 rue Anatole de la Forge - 75868 Paris Cedex 17

tresordupatrimoine.fr

Oui, envoyez-moi la pièce GRATUITE "Président de Gaulle - 1959-1969" (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 4,98€ par :

- Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie
 Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____

Cryptogramme au dos de ma carte (indispensable) _____

Livraison sous 6 jours. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 12 novembre 2021.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Présidents de la République".

Conformément à la loi "Informatique et liberté" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site Internet. Par notre Intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site Internet tresordupatrimoine.fr. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1550843 1105R/P1217

M^m/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Pour mieux vous servir :

Tél. _____ Date de naissance (J J J J M M A A) _____

E-mail _____ @ _____

Date (J J J J M M A A) _____
Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande.

Signature obligatoire

Club Français de la Monnaie

Tel. service clientèle : 0892 35 05 22 (0,40€ TTC la minute + prix de l'appel) - RCS Paris B 331 479 287. Illustrations D.F. Offre réservée aux personnes majeures. * (+ 4,98€ de frais de traitement).

352/21 - EG